

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Fermeture d'enquête publique

**Date :** Fri, 15 Oct 2021 23:59:07 +0200

**De :**

**Pour :** pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr

Monsieur le préfet,

Membre de plusieurs associations locales, suivant de près les dossiers de la carrière de l'Orchère depuis 2008, **lecteur assidu des 1600 pages du dossier de la MEAC**, partenaire des politiques locales, professionnel de la gestion des espaces naturels, je souhaitais vous alerter sur plusieurs points relatifs aux retours des participants à l'enquête publique clôturé ce jour :

-Un grand nombre de citoyens et élus ayant participé à l'enquête et ayant rencontré madame l'inspectrice se questionnent quant au respect des règles d'impartialité à l'issue de leur entretien. Deux associations travaillerons prochainement sur ce dossier et constitueront un registre de doléances.

-Les citoyens nous questionnent systématiquement sur l'intérêt réel de leur mobilisation dans cette enquête et s'interrogent sur le respect démocratique.

-Un grand nombre de doléances d'élus, d'associations et de citoyens, comportant des interrogations majeures et des arguments fondés sur des textes de loi et directives gouvernementales, semblent ne pas avoir été consultés et appréhendés à leur juste valeur par notre commissaire.

-Les positions des communes impactées par l'activité sont sans appel. Leurs doléances méritent une attention particulière, accentuée par le passif de ce dossier.

-Deux anciens Elus de Val du Layon, favorables à l'ouverture de la carrière, sont restées respectivement 40 minutes dans le bureau de Mme l'inspectrice en fin d'enquête publique. Plusieurs personnes, devant quitter la Mairie à 17h30 pour des raisons qui leurs sont propres n'ont pu s'exprimer.

-Ces anciens élus ont été publiquement désobligeant envers le rassemblement citoyen, soutenu par notre collectivité et ce tenant légitimement et pacifiquement à l'extérieur de la Mairie.

Merci de prendre au sérieux ces quelques points. Le passif de ce dossier, ayant transité par le Tribunal Administratif de Nantes en 2017 pour les raisons que vous connaissez doit nous conduire à une attention toute particulière. Enfin, je vous informe décemment, que plusieurs procédures sont en cours sur ce dossier controversé.

Monsieur Le préfet, je vous prie d'agréer, mes salutations distinguées